

## MARSEILLE :

# SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE LA JUSTE APPLICATION DES RÈGLES LIÉES À LA DÉTENTION PROVISOIRE !

Le 22 juillet 2023

Quel que soit le fond qu'il ne nous appartient pas de commenter ni de juger, SYNERGIE-OFFICIERS tient à apporter son total soutien à tous les policiers mis en cause alors qu'ils tentaient de contenir les émeutes qui se propageaient sur tout le territoire national.

Les événements étaient exceptionnels tant par leur violence que par leur étendue.

Les forces de l'ordre ont dû faire face et ont tenu dans un climat extrêmement dégradé, épuisées depuis de nombreux mois par les événements successifs qui ont agité notre pays.

## SYNERGIE-OFFICIERS TIENT À RAPPELER QUE LES POLICIERS DOIVENT ÊTRE TRAITÉS COMME TOUT CITOYEN PAR LA JUSTICE.

**SYNERGIE-OFFICIERS** insiste sur les règles que les Magistrats sont les premiers à défendre au quotidien :

- La présomption d'innocence doit s'appliquer à tous, a fortiori aux policiers, et sans aucune réserve.

- L'incarcération préventive doit rester une mesure exceptionnelle liée à des circonstances clairement définies par le Code de Procédure Pénale ; elle est incompréhensible pour des policiers qui, dans l'exercice de leurs fonctions, sont mis en cause.

**Les policiers sont de profonds républicains qui croient en leurs institutions.**

**Ils sont les premiers à défendre les valeurs et les règles de notre Nation.**

## POUR SYNERGIE-OFFICIERS, IL EST IMPÉRATIF QUE LES POLICIERS NE PERDENT PAS CETTE CONFIANCE.

## LA FOI EN LEUR MÉTIER NE PEUT EXISTER QU'AVEC CETTE CERTITUDE QU'ILS SONT RÉSOLUMENT SOUTENUS DANS L'EXERCICE DE LEURS MISSIONS.

Le Bureau National